

III – TPM - SITE DU LAZARET

1. Travaux divers

- ✓ Réhabilitation des pontons plaisance

Monsieur LAMBERT annonce la poursuite de ces travaux qui consistent à enlever toutes les structures métalliques et bois des appontements existants et à mettre en place des pontons flottants et en estacade avec leurs organes d'amarrage. Quatre tranches sont prévues, avec une tranche ferme (secteur B) et 3 tranches optionnelles (secteurs D-E, secteur C et secteur F). Le montant des travaux est de 1 700 000 € HT. Le démarrage des travaux est prévu au 1^{er} trimestre 2022.

- ✓ Remplacement du portail d'accès

Madame AREND annonce le remplacement de ces portails en Septembre 2021 pour un montant de 45 000 € HT.

- ✓ Remise en état de la voirie du village des pêcheurs

Elle revient sur cette voirie fortement abîmée et à l'origine d'incident qui va être reprise. Les travaux devraient être réalisés avant fin 2021, pour 60 000 euros HT.

- ✓ Continuité du programme d'enlèvement des épaves

Elle annonce qu'une trentaine d'épaves encombrant à terre ou à l'eau le port du Lazaret. Une première opération d'enlèvement et d'évacuation contrôlée et autorisée de 8 épaves sera réalisée très prochainement. Le montant de l'opération est de 12 000 € HT

V – TPM - SITE DE BREGAILLON

- BREGAILLON SUD

- ✓ Travaux d'infrastructures liés au projet MEUST

Madame NICOLAS revient sur ce projet pour lequel la Métropole est chargée de réaliser les travaux au niveau du bord à quai et de la partie voirie, accompagnés de la mise en place de réseaux. La passation du marché de maîtrise d'œuvre est en cours et le dossier réglementaire de déclaration est prévu en 2022.

VI – TPM - SITE DE TCA

- ✓ Point d'avancement CENAQ

Monsieur VILLEMIN rappelle que les marchés ont été passés et que le chantier débute dans le port de plaisance (déplacement du bureau du port et des sanitaires). L'installation des câbles dans les terre-plein sera la prochaine phase significative, et se fera en parallèle de la construction de l'immeuble jusqu'à fin 2022, puis au 1^{er} semestre 2023 auront lieu les tests pour le premier quai. Le montant total s'élève à 20,6 millions.

Monsieur GIRAUD rappelle que ce projet tant attendu permettra de continuer à avoir de l'activité sans faire fi des réalités environnementales. La CCIV a entamé la demande de l'obtention de la démarche Ports Propres pour le terminal de TCA qui arrivera en même temps que le projet CENAQ. Au 6 décembre 2021, la totalité des anneaux de la rade gérée par la CCIV seront certifiés Ports Propres. La certification ISO 14001 est également en cours d'obtention. La cale de halage de Saint-Mandrier devrait être mise aux normes avant la fin de l'année 2021, ce qui permettra de conserver cette certification Ports Propres sur ce site.

Monsieur CHENEVARD rappelle que la direction prise communément permettra à chaque armateur de venir à Toulon en se disant qu'il peut y faire escale en respectant l'environnement, ce qui peut avoir des effets d'entraînement pour tous les ports de la Méditerranée.

- ✓ Bollard – Quai Minerve

Monsieur LE FUR annonce la mise en place d'un bollard surélevé de 100 tonnes, à bras articulés, sur le quai Minerve, avec la consultation des entreprises qui est en cours. Les travaux auront lieu au 2^{ème} trimestre 2022, en lien avec le projet CENAQ.

- ✓ Continuité du programme d'enlèvement des épaves

Elle annonce qu'une trentaine d'épaves encombrant à terre ou à l'eau le port du Lazaret. Une première opération d'enlèvement et d'évacuation contrôlée et autorisée de 8 épaves sera réalisée très prochainement. Le montant de l'opération est de 12 000 € HT

V- TPM - SITE DE BREGAILLON

- BREGAILLON SUD
- ✓ Travaux d'infrastructures liés au projet MEUST

Madame NICOLAS revient sur ce projet pour lequel la Métropole est chargée de réaliser les travaux au niveau du bord à quai et de la partie voirie, accompagnés de la mise en place de réseaux. La passation du marché de maîtrise d'œuvre est en cours et le dossier réglementaire de déclaration est prévu en 2022.

VI - TPM - SITE DE TCA

- ✓ Point d'avancement CENAQ

Monsieur VILLEMIN rappelle que les marchés ont été passés et que le chantier débute dans le port de plaisance (déplacement du bureau du port et des sanitaires). L'installation des câbles dans les terre-plein sera la prochaine phase significative, et se fera en parallèle de la construction de l'immeuble jusqu'à fin 2022, puis au 1^{er} semestre 2023 auront lieu les tests pour le premier quai. Le montant total s'élève à 20,6 millions.

Monsieur GIRAUD rappelle que ce projet tant attendu permettra de continuer à avoir de l'activité sans faire fi des réalités environnementales. La CCIV a entamé la demande de l'obtention de la démarche Ports Propres pour le terminal de TCA qui arrivera en même temps que le projet CENAQ. Au 6 décembre 2021, la totalité des anneaux de la rade gérée par la CCIV seront certifiés Ports Propres. La certification ISO 14001 est également en cours d'obtention. La cale de halage de Saint-Mandrier devrait être mise aux normes avant la fin de l'année 2021, ce qui permettra de conserver cette certification Ports Propres sur ce site.

Monsieur CHENEVARD rappelle que la direction prise communément permettra à chaque armateur de venir à Toulon en se disant qu'il peut y faire escale en respectant l'environnement, ce qui peut avoir des effets d'entraînement pour tous les ports de la Méditerranée.

- ✓ Bollard – Quai Minerve

Monsieur LE FUR annonce la mise en place d'un bollard surélevé de 100 tonnes, à bras articulés, sur le quai Minerve, avec la consultation des entreprises qui est en cours. Les travaux auront lieu au 2^{ème} trimestre 2022, en lien avec le projet CENAQ.

- ✓ Dragage d'entretien

Madame AREND rappelle que le dernier dragage sur TCA a été effectué en 2020. Les travaux seront réalisés par la société ECTM en janvier 2022, avec un tirant d'eau prévue à Minerve de 7,40m (dragage à 8,20m), à Fournel de 8,10 m (dragage à 8,60m) et au quai de la Corse de 7,10 m (dragage à 8,00m). Le montant des travaux est estimé à 150 000 € HT. Une réunion de préparation est prévue prochainement.